

Réf: Dossier N° 131533

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SANGARE ABDOUL KADER SERVICE » en abrégé « SAKS »

Siège social Abidjan, Koumassi, REMBLAIS, Lot 1824, Ilot 120

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/07/2022, et enregistrés au CEPICI le 04/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANGARE ABDOUL KADER SERVICE »

en abrégé « SAKS »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Transfert d'argent national et international
- Location de véhicules
- Prestations diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

? l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

? l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

? la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

? la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

? et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, REMBLAIS, Lot 1824, Ilot 120

Dirigeant(s) : M SANGARE ABDOUL-KADER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07128 du 05/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35757/GTCA/RC/2022 du 05/08/2022

